

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

## **Préambule**

Vous êtes actuellement connecté sur le site de MICROPIBLOC. Le présent document a pour but de vous informer sur la société et ses conditions générales de vente (CGV).

VOUS DEVEZ LIRE ATTENTIVEMENT LES DISPOSITIONS QUI VONT SUIVRE CAR ELLES CONSTITUENT UN CONTRAT ELECTRONIQUE ETABLISSANT LES CONDITIONS GENERALES DES SERVICES DES BOUTIQUES ELECTRONIQUES DE MICROPIBLOC.

VOUS NE POUVEZ COMMANDER NOS PRODUITS QUE SI VOUS ACCEPTEZ TOUTES LES CONDITIONS PREVUES CI-DESSOUS.

L'internaute et MICROPIBLOC sont ci-après dénommées "les parties", et individuellement "la partie".

## **Article 1 (Société)**

Dénomination: MICROPIBLOC

Forme juridique: EI

N° SIRET : 49518787400013 - Code APE 4759 B

Adresse: 653 rue de l'église 76850 Montreuil en Caux

## **Article 2 (Objet)**

Le présent contrat est un contrat de vente à distance électronique qui a pour objet de définir les droits et les obligations des parties dans le cadre de la vente de produits proposées par MICROPIBLOC.

En ce sens, il est conforme à la réglementation française en vigueur, et plus particulièrement à la Loi 2004-575 dite Loi pour la confiance dans l'économie numérique.

## **Article 3 (Produits et prix)**

### **3.1 Produit**

Les produits proposés en vente directe par MICROPIBLOC sont ceux qui figurent sur le site micropibloc.com, au jour de la consultation dudit site par l'internaute, et dans la limite des stocks disponibles.

En raison de la spécificité du réseau internet, la société ne garantit pas sur son site la disponibilité de tous les produits en temps réel. Dans le cas d'indisponibilité temporaire ou définitive de l'un des produits, la société en informera les internautes par le biais de son site ou l'envoi d'un mail à une adresse mail valide fournie par le client. La société vous proposera alors le remplacement du produit

commandé par un produit équivalent (qualité et prix), ou un avoir, ou d'exercer votre droit de renonciation.

Les photographies et les textes illustrant les produits n'entrent pas dans le champ contractuel. Si des erreurs s'y sont introduites, en aucun cas la responsabilité de MICROPIBLOC ne pourra être engagée.

### **3.2 Prix**

Les prix des produits peuvent être modifiés à tout moment par la société, ce à l'exception de toute vente d'un produit conclue pour le prix affiché sur micropibloc.com.

Les prix mentionnés sont en Euros (€), présentés NET et définitif exprimé toutes taxes comprise et incluant la TVA pour la France, comprennent les frais liés au traitement des commandes.

Les tarifs de livraison sont à la charge du client, sauf clauses contraires stipulées lors du processus de commande.

Le paiement de la totalité du prix doit s'effectuer au plus tard à la livraison des produits, sauf disposition contraire spécifiée lors du processus de commande et mentionné sur la facture.

Dans l'hypothèse d'une livraison de produits hors du territoire Français, les taxes douanières et formalités sont à la charge exclusive du Client, sauf indication contraire. Le Client s'engage alors à vérifier les possibilités d'importation des produits commandés au regard du territoire du pays de livraison.

## **Article 4 (Commande)**

### **4.1 Commande**

Tout bon de commande validé par le Client constitue une acceptation irrévocable qui ne peut être remise en cause que dans les cas limitativement prévus dans le présent contrat aux articles « Droit de rétractation » et « Exécution de la commande ».

### **4.2 Processus de commande**

Tout internaute souhaitant valider sa commande devra s'identifier en remplissant le formulaire adéquat fourni sur micropibloc.com.

Après avoir validé le contenu de sa commande, l'internaute la confirmera définitivement.

A cette fin, si paiement par carte bancaire, il devra transmettre son numéro de carte bancaire, suivant le type de cette dernière, la date d'expiration de celle-ci ainsi que le numéro cryptogramme (numéro à 3 chiffres figurant au verso de la carte bancaire).

Quelque soit le mode de paiement, la vente sera conclue dès paiement intégral (sauf clauses particulières) des produits commandés.

MICROPIBLOC garantit que le paiement est sécurisé par cryptage S.S.L. (Secure Socket Layer) de manière à protéger le plus efficacement possible toutes les données liées aux moyens de paiement.

De plus MICROPIBLOC souligne le fait que le paiement sécurisé par cryptage S.S.L. (Secure Socket Layer) s'effectue sur un site du Crédit Agricole, par le biais de sa solution E-Transactions.

## **Article 5 (Confirmation)**

Les informations contractuelles feront l'objet d'un mail de confirmation adressé au client au plus tard à la fin du délai de rétractation et sous réserve de la fourniture, par le client d'une adresse mèl valide, ne faisant l'objet d'aucune restriction d'utilisation (adresse mail professionnelle par exemple). Dans ce cas, la société ne saurait être tenue responsable de l'envoi d'informations contractuelles et/ou publicitaires vers une adresse mail à accès restreint.

## **Article 6 (Livraison)**

### **6.1 Délai de livraison**

La société garantit que les livraisons seront effectuées le plus rapidement possible, selon les conditions garanties par les prestataires transporteurs, et indiquées sur le site micropibloc.com.

La société ne peut être tenue pour responsable d'un retard d'acheminement dû au prestataire responsable de l'acheminement des produits commandés. Dans le cas d'un retard imputable au transporteur, et après avoir pris connaissance auprès de la société de la responsabilité de celui-ci, le client devra formuler une réclamation motivée auprès du transporteur, dans un délai maximum de 72h, par LRAR.

Conformément à la loi, si votre livraison n'a pas été effectuée dans un délai maximum de 31 jours (sauf dispositions contraires), vous pouvez en demander le remboursement intégral auprès de la société.

Celle-ci vous remboursera alors dans un délai maximal de 30 jours.

### **6.2 Livraison incomplète ou non conforme**

Malgré le soin apporté à la préparation des commandes, il se peut qu'un produit soit manquant dans celle-ci, ou qu'une erreur se soit produite lors de la préparation. Il se peut également que le colis soit endommagé où que le contenu de celui-ci ait été partiellement ou totalement dérobé.

Si vous constatez une telle erreur, veuillez le mentionner sur le bon du transporteur et refuser le produit en nous le renvoyant accompagné d'un constat 170 dit "constat de spoliation". Dans le cas où vous prendriez connaissance de cette erreur après le départ du transporteur, veuillez nous signaler celle-ci selon les modalités indiquées sur le site.

### **6.3 Colis perdu**

Dans le cas où un colis serait perdu par l'un de nos prestataires transporteurs, veuillez nous en informer le plus rapidement possible.

La société effectuera un enquête auprès des services concernés (un délai de 21 jours est nécessaire pour une enquête auprès des services de "La Poste").

### **Article 7 (Exécution de la commande)**

La société se réserve le droit de refuser la commande en cas de litige avec le client, de non-paiement total ou partiel d'une commande antérieure, de refus d'autorisation bancaire lors du processus de paiement en ligne.

La commande sera exécutée au plus tard dans un délai de trente (30) jours à compter du jour suivant celui où le Client a passé sa commande sous réserve de l'acceptation de celle-ci par la société.

Pour les délais concernant les différents types de prestations (personnalisation...), veuillez nous contacter.

### **Article 8 (Facturation)**

Une facture sera automatiquement adressée au client lors de sa commande. Celle-ci sera envoyée à l'adresse mail indiquée par le client lors de sa commande, sauf indication contraire de sa part.

### **Article 9 (Garantie)**

Le client bénéficie d'une garantie contractuelle sur les produits fournis par la société.

### **Article 10 (Mode de paiement)**

Pour régler sa commande, le Client dispose à son choix, de l'ensemble des modes de paiement visés au bon de commande et présentés sur le site de la société.

Le Client garantit à la société qu'il dispose des autorisations éventuellement nécessaires pour utiliser le mode de paiement choisi par lui, lors de la validation du bon de commande.

En cas de paiement par carte, les dispositions relatives à l'utilisation frauduleuses du moyen de paiement prévues dans les conventions conclues entre le Client et l'émetteur de la carte et entre la société et ses établissements bancaires s'appliquent.

### **Article 11 (Informations nominatives)**

Les informations qui sont demandées au Client sont nécessaires au traitement de sa commande et pourront être communiquées aux partenaires contractuels de la société (comptables, juristes...). Ils pourront être également transmis à toute autorité compétente pour le règlement de litiges entre les sociétés et l'un de leurs clients.

Le Client peut exercer ses droits d'accès, de rectification, d'opposition selon les modalités mentionnées dans la rubrique "Protection des Données" de la société.

### **Article 12 (Cryptologie)**

La société garantit que les moyens et prestations de cryptologie utilisés pour sécuriser les transactions ont fait l'objet d'une autorisation ou d'une déclaration en application de la législation en vigueur.

### **Article 13 (Preuve)**

Les registres informatisés, conservés sur les serveurs de la société ainsi que sur les serveurs de ses établissements bancaires, seront considérés comme les preuves des communications, des commandes et des paiements intervenus entre les parties.

En aucun cas, la société ne procédera à l'enregistrement de conversations téléphoniques entre un membre de la société et l'un de ses clients ou prospects. Dans le cas d'une sous-traitance de leur service clients, la société s'engage à interdire à leur partenaire chargé de la mise en œuvre de ce service, de tels enregistrements, y compris dans le cadre d'une « amélioration du service ».

### **Article 14 (Conservation et archivage des documents)**

L'archivage des données des transactions est effectué sur un support fiable et durable, conformément à l'article 1348 du Code civil Français.

Il est donc effectué en conformité à la norme AFNOR Z 42-013 portant sur la conception et l'exploitation de systèmes informatiques en vue d'assurer la conservation et l'intégrité des enregistrements stockés dans ces systèmes.

### **Article 15 (Intégralité du contrat)**

Les présentes conditions générales expriment l'intégralité des obligations des parties.

Aucune condition générale ou spécifique communiquée par le Client ne pourra s'intégrer aux présentes conditions générales.

Le fait pour la société de ne pas se prévaloir d'un manquement par le Client, à l'une quelconque des obligations visées dans les présentes, ne saurait être interprété pour l'avenir comme une renonciation à l'obligation en cause.

### **Article 16 (Réserve de propriété)**

Les produits livrés au client demeurent propriété de la société tant que le contrat n'a pas été exécuté en totalité.

### **Article 17 (Loi applicable)**

Le présent contrat est soumis à la loi française, conformément aux directives européennes.

Il en est ainsi tant pour les règles de fond que pour les règles de forme.

En cas de litige, les sociétés privilégieront le règlement à l'amiable.

Dans le cas contraire, et conformément aux dispositions des articles 46 à 48 du NCPC, le tribunal de commerce de Rouen (76) est seul compétent à juger le litige.